

# Les infos de la Baleine

Journal de la Maison populaire

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
LE 16 FÉVRIER 2008**



N° 9

Janvier 2008

De décembre à février...

En ce début d'année, comme d'habitude, le numéro des infos de la baleine est envoyé à tous les adhérents avec les documents de l'Assemblée Générale qui aura lieu cette année le Samedi 16 février.

Vous pouvez, dans ce numéro, vous documenter sur les associations en général, sur l'architecture de Montreuil et enfin sur la convivialité telle que pratiquée à la Maison pop.

Pour ce qui est des **nouveaux bâtiments de la Maison Populaire**, nous allons passer du virtuel au réel ou plus exactement passer de deux dimensions à trois (\*). En effet, la commission et l'équipe de direction-animation ont exprimé leurs désirs et leurs besoins en matière de locaux ; une fois que la municipalité aura approuvé l'économie du projet, un concours d'architectes sera organisé et la commission des bâtiments, c'est-à-dire les adhérents, c'est à dire **VOUS**, aura de nouveau matière à débattre et finalement à choisir, comme cela avait été le cas il y a maintenant 15 ans pour le bâtiment donnant sur la rue Dombasle.

C'est pourquoi, nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre les rangs de cette commission, afin que vous soyez plus encore partie prenante dans l'élaboration des nouveaux locaux de notre Maison populaire. Ces locaux permettront alors, pour longtemps encore, aux adhérents et aux autres utilisateurs d'exercer les activités qu'ils souhaiteront et ce, dans des conditions que vous n'aurez jamais connues auparavant rue Dombasle.

Si je peux former un vœu pour l'année 2008, c'est bien que la municipalité approuve le projet et inscrive le financement de cet investissement dès l'année prochaine, sachant que ce sera réparti sur plusieurs années.

**Bonne année 2008 !** Retrouvons-nous nombreux dès janvier dans nos ateliers et le Samedi 16 février en nos locaux pour l'Assemblée Générale annuelle.

Marie-Thérèse Cazanave,  
Présidente de la Maison populaire

(\*). Pour le moment, nous avons vu quelques plans - à deux dimensions, comme l'on sait - lors de l'étude de faisabilité ; lorsque le projet sera traité par une équipe d'architectes, nous aurons droit en plus à des maquettes - à trois dimensions, donc -.



**Page 2**

**Les associations en général, et la maison pop en particulier**

**Page 4**

**Montreuil d'hier et d'aujourd'hui**

**Page 7**

**Convivialité 2008**

# Les associations en général...

*La Maison populaire est une association d'éducation populaire agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports, qui relève de la loi du 1er juillet 1901, comme il en existe environ six cents à Montreuil et un million en France.*

## QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION : HISTOIRE ET ACTUALITE

Le droit d'association a été conquis pour la première fois en 1848 et supprimé l'année suivante. En 1875 les associations d'enseignement supérieur sont autorisées, puis, en 1884, les syndicats professionnels et en 1898, les associations de secours mutuels.

Selon l'article premier de la loi 1901 « **l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations** ».

Cet esprit associatif a rencontré tour à tour adhésion ou opposition, approbation ou pénalisation. La liberté d'association a dû se défendre, avant d'être élevée au rang de liberté constitutionnelle en 1971, instaurée à l'égard des étrangers en 1981, et enfin garantie par la Cour européenne de Strasbourg en 1999.

Les associations emploient plus d'un million de salariés en équivalent plein temps et environ neuf cent mille bénévoles. Le mouvement associatif est actuellement très vigoureux. La défiance envers les partis politiques, les institutions et les églises a sans doute accentué cet engouement. Les déboires d'associations telles que l'ARC et récemment l'Arche de Zoé, ne semblent pas avoir entamé la confiance des français vis-à-vis des associations. Un français sur deux adhère à l'une d'entre elles. Les associations se sont imposées dans le débat public. Par exemple elles ont été un interlocuteur important des pouvoirs publics dans le Grenelle de l'environnement et le Grenelle de l'insertion. Elles sont à l'origine de nombreuses expérimentations sociales et selon Martin Hirsch, (anciennement président d'Emmaüs, actuellement haut commissaire aux solidarités) “ **contribuent à corriger une partie de l'inefficacité des politiques publiques et des injustices qui en résultent** ”.

Les associations aident à renforcer le lien social. Elles sont au service de l'intérêt général, souvent avec le dynamisme de véritables entreprises. C'est dans le secteur culturel, social, l'action socio-culturelle et les sports que se créent le plus d'emplois associatifs actuellement.

## FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS

Contrairement à ce que l'on croit souvent, un seul poste est obligatoire dans une association loi 1901, c'est celui du responsable devant la loi. Déclarer une association n'est pas obligatoire. Mais sa déclaration en Préfecture lui confère une personnalité morale. Elle lui donne ainsi la possibilité d'employer des salariés, d'obtenir des financements (cotisations, subventions), d'établir des actes juridiques. Une association doit avoir d'autres buts que de partager des bénéfices et ne doit pas enrichir ses membres. La préfecture n'a aucun pouvoir de contrôle des associations. Celles-ci sont assujetties à la loi générale.

Il existe un grand nombre de catégories d'associations. Une association non déclarée est une association **de fait**. Les associations **d'utilité publique** (2000 en France actuellement dont la Maison populaire) sont créées par décision du Gouvernement, après décision de Conseil d'Etat. Les **fondations** ont un statut proche des associations (500 en France). Les associations **d'intérêt général** garantissent des critères d'organisation démocratique (président, secrétaire, trésorier, conseil d'administration, etc.). Citons encore les **ONG** (Organisations non gouvernementales), les associations **de défense de l'environnement** et les associations **de consommateurs**.

Les associations ont une place importante dans l'économie du fait du nombre de salariés qu'elles emploient. Certaines ont même un but directement économique, comme l'Association pour le droit à l'initiative économique, dans certaines zones défavorisées.

Notons que dans de nombreux pays non démocratiques les associations sont interdites, souvent accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat, ou très fermement encadrées.

# \_\_\_\_\_ ...et la Maison pop en particulier

A ce jour pour l'année 2007-2008, la Maison populaire compte 2100 adhérents.

La moitié de son financement provient des adhésions. Le complément est apporté par la municipalité de Montreuil, le ministère de la Culture, le Conseil général et le Conseil régional. Toutes précisions que vous trouverez dans les documents qui vous sont adressés pour l'assemblée générale. A travers ses actions de formation, de diffusion et de création, sa mission est de faciliter l'accès à la culture et aux loisirs.

Elle est animée par une équipe de 17 permanents (une directrice, sept coordonnateurs, un comptable, une secrétaire, deux hôtesse d'accueil, deux gardiens et trois agents d'entretien) et de 92 professeurs qui encadrent une centaine d'ateliers. **Merci à eux pour leur compétence et leur passion de transmettre.**

Quand vous vous inscrivez à la Maison populaire, vous adhérez à l'association et à ce titre vous pouvez participer à son fonctionnement démocratique. Par exemple vous pouvez vous présenter au Conseil d'administration, au Bureau ou bien participer aux commissions qui rendent cette association vivante et réellement démocratique.




La Commission des bâtiments est très active en ce moment puisque de nouveaux bâtiments sont programmés et que des propositions ont déjà été formulées et examinées, entre autres par le responsable des bâtiments de la ville de Montreuil. Il n'est pas trop tard pour venir y travailler. Le sujet sera évidemment à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La Commission convivialité organise des sorties, visites, balades à vélo, soirées dansantes, etc... Elle favorise ainsi les liens amicaux en dehors des activités après lesquelles chacun s'en va, souvent pressé par les urgences de la vie familiale ou professionnelle.

Enfin, la Commission communication, pour vous servir... participe à l'élaboration du journal que vous êtes en train de lire...et à propos duquel nous nous posons cent questions : comment l'améliorer ? Qui le lit ? A quoi sert-il ?

*SOS... On a besoin de nouvelles personnes, jeunes ou moins jeunes, hommes, femmes, enfants ... dans ces commissions. Nous aimerions voir de nouvelles têtes.*

Quand, sur un nombre d'adhérents aussi important, on ne renouvelle pas suffisamment les élus et les responsables, la démocratie en prend un coup, les groupes ronronnent, les avis sont peu divers et les décisions pas assez discutées. Chacun de ceux qui participent à ces instances a ses raisons particulières. Pour l'un, rendre un dû à la collectivité, pour l'autre, avoir l'œil sur le fonctionnement d'une grosse machine un peu administrative, pour beaucoup, avoir le plaisir de faire quelque chose ensemble. C'est sûr, c'est du travail, des heures passées à écrire, relire, discuter, mais c'est aussi de belles amitiés, de franches engueulades ou rigolades, quelquefois même autour d'un verre....

 Ah mon dieu qu'c'est embêtant,  d'être toujours les mê-êmes !  
Ah mon dieu qu'c'est embêtant,  d'être les mêmes qu'avant !

Monique DUBOST

Ces quelques renseignements sont glanés dans " Le Monde "du 29 novembre 2007, le Grand Larousse, Wikipédia à la rubrique association et le site de la ville de Montreuil où sont mentionnées et décrites près de 300 associations locales dont le SMRVA (service municipal des relations avec la vie associative).

# Montreuil d'hier et d'aujourd'hui

Il suffit de se promener à pied pour constater les changements qui s'opèrent en notre ville dans tous les domaines. Penchons-nous un peu sur les fondations de notre cité.

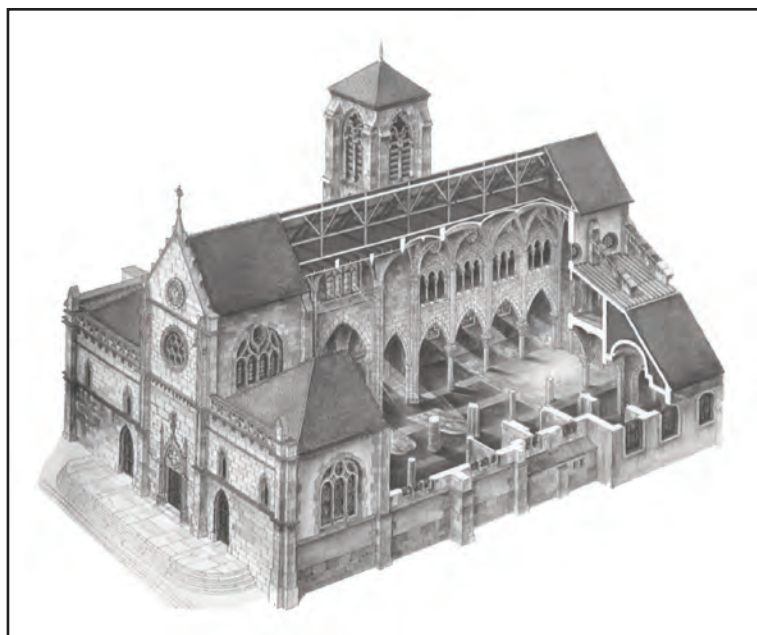
L'origine provient du latin "Monasteriolum" qui signifie soit "petit monastère", soit "petite église".

En 722, une ordonnance du roi mérovingien Thierry IV atteste l'existence d'un village à Montreuil, autour d'une église et de ses dépendances, et qui englobe alors Vincennes et Bagnolet. Sous le règne de Philippe 1<sup>er</sup>, Montreuil est un village important, dont la principale activité tourne autour de l'exploitation des vignes. Le hameau de l'Hermitage (actuel quartier Paul Signac), devient le lieu de prédilection pour le Haut Clergé et les puissants seigneurs. L'assemblée des prêtres de Notre-Dame, notamment, y possède de grandes propriétés.

## L'EGLISE

Commençons par le joyau de notre Cité : l'Eglise Saint Pierre Saint-Paul. Celle-ci, rénovée récemment par le ministère de la Culture, notre département et la municipalité, est une réussite. L'existence d'une première église est confirmée dans notre ville dès le VIII<sup>ème</sup> siècle. En ruine, elle laisse place au XIII<sup>ème</sup> siècle à l'église actuelle, dédiée aux apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul. De cette époque subsistent le chœur et le sanctuaire. La tradition attribue à tort à Pierre de Montreuil la réalisation de la partie gothique de l'édifice car au Moyen-âge les architectes et artisans ne signaient pas leurs oeuvres. Le triforium, ouvert sur

le chœur, témoigne des mouvements d'évolution du gothique primitif de la première moitié du VIII<sup>ème</sup> siècle. Il se compose d'un grand arc encadrant trois arcades ogivales dans chaque travée .



Cette église classée « monument historique », construite entre 1180 et 1220, est une des plus anciennes de la région parisienne. A l'origine elle était la paroisse des Rois de France séjournant au Château de Vincennes : Saint-Louis et Blanche de Castille y suivaient la messe. Charles V (1338 - 1380) y fut baptisé . On peut la visiter en dehors des cérémonies religieuses.

## LE MUSEE DE L'HISTOIRE VIVANTE

Dans le magnifique Parc Montreau, en 1937 est créé ce musée. Celui-ci offre une section iconographique très importante : estampes, gravures, brochures, livres et journaux.

Il présente mille six cents gravures concernant la Révolution Française, de très nombreux écrits de Marx, Engels, Blanqui et Jules Vallès et un intéressant fonds de la Résistance.

En outre, il traite du mouvement social, de la colonisation, de la décolonisation, de la banlieue et du patrimoine industriel de la ville. Ses expositions temporaires sont de très grande qualité.

# — Montreuil d’hier et d’aujourd’hui

## LES MURS A PECHEES

Si, en ces débuts, la vigne fut la principale culture à Montreuil, celle de la pêche devait lui succéder. La méthode de culture en espalier, dite du « palissage à la loque » est introduite sur le territoire de notre commune dès le XVI<sup>ème</sup> siècle. Elle est rendue possible par la découverte des propriétés du plâtre, qui, à la différence de la brique ou de la pierre, ne réfléchit pas la chaleur, mais la conserve pour la restituer la nuit, et par la présence en quantité dans le sous-sol montreuillois de la matière première pour la fabrication de ce plâtre, le gypse.

La pêche de Montreuil acquit une très grande renommée et fut servie aux tables des plus grands, dont celle de Louis XIV, de la reine d’Angleterre, du tsar et des princes de Russie. A cet égard, une particularité qui participa à sa gloire fut que les fruits présentaient les armes ou le blason du consommateur par un procédé complexe de décalcomanie.



## LES PARCS

Le Parc des Beaumonts, ancienne carrière de gypse, situé à côté de l’école d’horticulture, dispose d’un espace naturel de 11 hectares. Celui-ci accueille une faune riche et variée du fait de la diversité des milieux. Plus de 160 espèces sont répertoriées. Des animations sont proposées à la belle saison.

Deux autres parcs, les Guilands et le parc Montreau, font que notre commune possède trois grands lieux de repos et détente.

## L’AVENIR

Dans notre Mairie à l’architecture caractéristique des années 1930 et qui mériterait d’être classée, nos élus s’activent. Montreuil est une ville qui bouge. La proximité de Paris et une population en augmentation contribuent à ce mouvement.

Le nouveau Centre donnera à notre vieille Cité un air de ville du XXI<sup>ème</sup> siècle parfaitement assumé : le théâtre inauguré en décembre dernier et le nouveau cinéma Méliès qui comprendra 6 salles participent à cette modernité. A propos de cinéma, Montreuil affiche en ce moment une belle combativité en riposte à l’attaque de deux grandes sociétés cinématographiques plus préoccupées par la rentabilité que par la culture. Et enfin n’oublions pas la construction du centre franco-allemand qui complétera le nouveau quartier de la Mairie.

Un projet nous tient particulièrement à cœur : la rénovation de la Maison populaire. Avec plus de 2000 adhérents, notre association se trouve quelque peu à l’étroit dans ses murs. La nécessité de la modernisation s’est imposée à travers la construction de nouveaux bâtiments. Une Commission Bâtiments a été constituée pour mener à bien cette réalisation en collaboration avec la Municipalité.

# — Montreuil d’hier et d’aujourd’hui

A peine formée, cette Commission s’est toute de suite attelée au travail, sous la présidence de Dominique Chalifour.

Un rendez-vous avec Monsieur le Maire fut demandé, obtenu et nous fûmes reçus en janvier 2007. Ce fut l’occasion de remettre le document d’état des lieux préparé par la Commission. Après avoir consulté ce dossier, Monsieur Brard rappela combien est grand son attachement à notre Maison et il envisagea de confier l’élaboration du projet de rénovation à Monsieur Hervé Dhollande, directeur des bâtiments de la ville. Celui-ci avait entre autres accompli un travail remarquable pour l’Eglise Saint-Pierre Saint-Paul.

Monsieur le Maire préconisa d’établir un cahier des charges avec Monsieur Dhollande en mentionnant toutes nos envies et toutes nos demandes. Après consultation de la Direction, du Personnel et des Adhérents, un pré-projet a été élaboré.

Puis entra “ en scène “ le Cabinet de programmation Meneghetti. Celui-ci nous fit deux propositions de rénovation, finalement nous en avons fait une troisième. Une fois que la municipalité aura approuvé l’économie du projet, un concours d’architectes sera organisé. Seule la construction de la rue Dombasle serait conservée. Mais pour l’instant, nous devons attendre les plans définitifs avant d’en faire part d’une façon précise à tous les adhérents.

Bien sûr notre Cité a perdu sa fonction agricole, ses ateliers et ses usines ont fermé ou ont été délocalisés, mais avec la venue de grandes sociétés (assurances Générali, Air France, BNP) notre Ville a pris un aspect nouveau.

Montreuil n’est-t-elle pas devenue une ville où le tertiaire a pris une place prépondérante et assure à notre Cité un avenir plein de promesses...

Serge D. ANCEAU



*La mairie*

La commission convivialité vous invite à participer aux manifestations qu'elle organise afin de partager des moments de plaisir et de culture en dehors des murs de la Maison populaire.

Nous découvrirons ainsi d'autres lieux ensemble, dans un « melting pot » des différentes activités. En effet les ateliers, fort agréables au demeurant, nous maintiennent dans des « cases » et nous avons là une autre occasion de nous rencontrer, de nous retrouver.

**Alors à vos agendas et attention aux dates !!!**

## Voyage à l'étranger

Nous vous proposons le voyage ci dessous pour le week-end de la pentecôte :



### VALLÉES DU RHIN ET DE LA MOSELLE ET LUXEMBOURG

3 jours/2 nuits

PENTECÔTE : 10/12 Mai

Autocar  
+ 2 nuits hôtel D/WC  
+ 2 petits-déjeuners  
+ croisière sur le Rhin

En chambre triple : ..... **180 €**  
En chambre double : ..... **190 €**  
En chambre single : ..... **250 €**  
par personne

**1<sup>er</sup> jour :** Rendez-vous à 7 h 15.  
**Départ à 7 h 30.**  
Arrivée à **LUXEMBOURG** vers 12 h 00.  
Temps libre pour découvrir la capitale des institutions européennes. A 15h00, trajet vers l'Allemagne et arrêt à **TREVES**, ville natale de Karl Marx et capitale de l'Antiquité Romaine en Allemagne avec la Porta Nigra. Continuation vers **COBLENCE**. Installation à l'hôtel pour les 2 nuits. **Nuit à Coblenche ou environs.**

**2<sup>e</sup> jour :** Temps libre à **COBLENCE** dominée par la forteresse d'**Ehrenbreitstein**, point de rencontre du Rhin et de la **Moselle** puis embarquement pour une **croisière sur le RHIN**, de **St Goar** jusqu'à **Rüdesheim** à travers châteaux, vignobles, villages et passage au rocher légendaire de la Loreley. Vous pourrez déjeuner sur le bateau.  
Temps libre à **RUDESHEIM** pour vous promener dans la "Drosselgasse" aux nombreuses tavernes.  
Continuation vers **MAYENCE**, la ville de **Gutenberg**. Temps libre dans le centre historique de la ville aux nombreuses





maisons à colombages et aux petits bistros chers aux étudiants.  
**Nuit à Coblenche.**

**3<sup>e</sup> jour :** Départ pour la Vallée de la **Moselle**. Arrêt à **COCHEM** couronnée par son château puis continuation par **Marienburg** et **Bernkastel-Kues** aux jolies maisons à colombages (arrêts).  
**Départ pour Paris à 15 h 00.**  
**Arrivée vers 21 h 00.**

Ce voyage est organisé par :

« Club Alliance, Voyages à Vivre » 33 rue de Fleurus 75006 Paris.

Les inscriptions se feront individuellement auprès de l'agence.

**L'accueil de la Maison populaire fournira dès janvier les bulletins d'inscription** et mettra à votre disposition un registre permettant aux personnes seules qui le souhaitent, de partager une chambre afin de minorer le coût.

Ce circuit étant particulièrement prisé, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.

L'assurance majeure de 20€ le prix définitif.

# — Convivialité 2008 —

## Voyages en France

Pour ceux qui ne désirent pas partir plusieurs jours ou dépenser trop, nous vous proposons, beaucoup plus près :

### **AMIENS** le 24 mai 2008

Visite de la Cathédrale et des Hortillonnages.  
Transport par covoiturage,  
Pique nique au bord des canaux.

Prévoir un budget de 23€ sans le repas.

Les inscriptions auprès de l'accueil pour réserver et organiser le covoiturage se feront vers la mi-mars.

Encore plus près :

### **PARIS - Rallye dans le quartier du Marais** le 13 avril 2008

Par équipes de 5 à 6 personnes, découverte informelle, à travers un certain nombre d'épreuves, de ce quartier situé entre la place de la Bastille, la place des Vosges, le jardin du Parc Royal et la place du marché Sainte Catherine.

Prévoir un budget de 3€ sachant que le repas sera à votre charge et à votre choix : pique nique ou restaurant.

Les inscriptions auront lieu fin mars.

Sont également prévues :

**visite de la Cinémathèque française**  
**en février**

**visite de la Grande Bibliothèque François Mitterand**  
**en mars.**

Si vous êtes intéressés, surveillez bien les affichages, principalement sur les portes du bâtiment A et de L'Argo' Notes.

